



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES  
ÉCOLE JEANNE-MANCE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 3 novembre 2020 à 18h30 à l'école Jeanne-Mance via TEAMS.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Angèle Brodeur	parent
Karine Comtois	parent
Julie Larochelle	parent
Geneviève Legrand Durocher	parent
Véronique Paré	parent, présidente
Stéphanie Châtelain	enseignante
Christine Giguère	enseignante
Pamela Morier	enseignante
Caroline Arsenaault-Meloche	personnel de soutien
Audrey Brosseau	service de garde

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :**

Vincent Laporte	directeur
Mathieu Bélanger	membre de la communauté
Julie Larivière	parent

### 1.0 Ouverture de la séance

La présidente, Mme Véronique Paré, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h33.

### 2.0 Mot de la présidente

Mme Véronique Paré spécifie que le CÉ a lieu via Teams parce que nous ne pouvons pas faire autrement compte tenu des circonstances. Toutefois, dès que nous en aurons l'occasion, les CÉ reprendront en personne.

De plus, elle aimerait savoir comment l'OPP peut soutenir le personnel de l'école en temps de Covid-19?

### 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Christine Giguère et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajout point 5.d. Membre de la communauté

Ajout point 9.b.ii. Modification des règles de fonctionnements du SDG

CÉ-03-20-001

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020

Il est proposé par Mme Christine Giguère et résolu que le procès-verbal du 29 septembre 2020 soit adopté.

CÉ-03-20-002

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.0 Suivi au procès-verbal

a. Travaux à l'école

M. Vincent Laporte renseigne, les membres du CÉ, sur les derniers travaux qui ont eu lieu. Par exemple, samedi le 31 octobre, des rideaux ont été installés aux différentes fenêtres de l'école. Les travaux extérieurs sont pratiquement finis. L'installation des nouvelles portes devraient être terminées dans les prochains jours ainsi que l'activation des puces pour pouvoir accéder à l'intérieur de l'école.

Mme Angèle Brodeur aimerait que le SDG améliore sa façon de procéder lorsque les parents viennent chercher leurs enfants. M. Vincent Laporte croit qu'il est difficile de faire mieux et que l'attente des parents pour récupérer leurs enfants est raisonnable contenu des circonstances particulières que nous vivons présentement.

b. Photos scolaire

M. Vincent Laporte annonce que les photos de groupe et individuelles vont être prises les 9 et 10 novembre. L'horaire a été envoyé aux enseignants.

Mme Karine Comtois demande à M. Laporte de spécifier aux enseignantes, qu'idéalement, elles ne devraient pas être en jupe ou en robe pour la prise des photos qui auront lieu dans une boîte. La boîte sera désinfectée entre les différents groupes de l'école.

Selon un sondage, 115 parents sur 122 prévoient acheter un forfait photo.

M. Vincent Laporte stipule qu'il n'y aura pas de photo de famille compte tenu de la pandémie.

c. Aide alimentaire

Après avoir discuté avec M. Vincent Laporte, Mme Véronique Paré a approché un organisme de Marieville qui a fourni, gratuitement, une grande quantité de collations. Les enseignants ont juste en faire la demande à Mme Caroline Arsenault-Meloche qui pourra, à son tour, renseigner Mme Véronique Paré s'il en vient à en manquer.

M. Vincent Laporte fait également mention qu'une élève sera nourri, à raison de 3 jours par semaine, par le Triangle Gourmet. L'école payera 2 repas sur 3 alors que le 3<sup>e</sup> repas sera fourni gratuitement par le traiteur.

Le budget d'aide alimentaire de l'école est de 1 400\$.

Si certains parents ont de la difficulté à fournir des vêtements d'hiver à leurs enfants, Mme Véronique Paré ou M. Vincent Laporte pourront faire une demande d'aide auprès de la Fondation Christian Vachon.

d. Membre de la communauté

M. Mathieu Bélanger siégera comme membre de la communauté pour l'année scolaire 2020-2021. Il est conseiller municipal et pompier volontaire dans notre petite municipalité.

6.0 Parole au public

M. Mathieu Bélanger se demande comment nous pouvons augmenter la sécurité des élèves autour de l'école? Entre autre, la traverse entre le stop et la cour d'école est très dangereuse malgré le fait qu'aucun parent n'ait le droit de se stationner près de la porte d'entrée et qu'il existe un débarcadère près du stationnement municipal. Il se demande si c'est la municipalité ou la direction de l'école qui doit y voir?

Selon M. Vincent Laporte, les gens reprennent rapidement leurs mauvaises habitudes. À ce titre, il va faire un rappel aux parents afin de les sensibiliser à nouveau et demander l'aide des enseignants. De plus, il s'engage à être plus présent à l'extérieur de l'école lors de l'entrée et la sortie des élèves. Il va également demander une présence plus accrue de la Sûreté du Québec à ces mêmes heures.

Mme Pamela Morier est consciente de la problématique. Toutefois, elle se voit mal, en tant que professeur, aller dire à un parent comment agir ou quoi faire.

Mme Karine Comtois est d'accord avec Mme Pamela Morier. Elle ne croit pas que c'est aux enseignants d'aller voir les parents, mais plutôt aux policiers d'intervenir auprès de ceux-ci.

M. Mathieu Bélanger suggère aussi de refaire les lignes jaunes près de la porte d'entrée.

Mme Angèle Brodeur stipule que les parents ne respectent pas les consignes peu importe la direction en place. Selon elle, les policiers devraient émettre des contraventions.

M. Vincent Laporte clos le sujet en disant qu'il en fait son devoir et qu'il va demander une présence plus accrue de la police aux heures concernées.

7.0 Correspondance

Mme Véronique Paré voudrait savoir s'il est possible de recevoir des conférences semblables à celles qui sont offertes au Comité de parents, et ce, gratuitement? De plus, elle aimerait avoir des conférences qui sont plus en lien avec les problématiques de notre école.

Par exemple, M. Vincent Laporte suggère d'avoir une conférence qui aiderait les parents à accompagner leurs enfants dans leurs devoirs. Selon Mme Paré, il existe déjà certains organismes qui aident les parents sur de telles problématiques, tel que l'association Famille à Cœur.

8.0 Régie interne : proposition de changement de la date pour le prochain CÉ

Mme Paré aimerait changer la date du prochain CÉ. Il était cédulé pour le 16 février et elle aimerait le remettre au 23 février.

CÉ-03-20-003

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9.0 Points de décision

a. Adoption

i. Budget FDS pour les activités spéciales

M. **Vincent** Laporte demande aux membres du CÉ de pré-approuver un montant de 1 300\$ pour l'année, montant qui servira à couvrir les dépenses reliées aux évènements qui touchent l'ensemble des élèves de l'école, tel que lors de la fête de Noël, de la St-Valentin et de Pâques. Pour fixer ce montant, il est allé de manière approximative. Il est proposé par Mme Karine Comtois de pré-approuver la dépense de 1300\$ pour ces dépenses.

CÉ-03-20-004

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Par la suite, Mme Pamela Morier a demandé si chaque professeur pourrait avoir un budget de classe afin de se procurer du matériel d'apaisement aidant à la concentration des élèves. Elle s'engage à fournir une liste détaillée du matériel dont les enseignants pourraient avoir de besoin avec le coût associé à chacun des items. Il est proposé par Mme Audrey Brosseau que cette démarche soit entamée.

CÉ-03-20-005

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

b. Approbation

i. Par courriel : photos scolaires et budget

Il est proposé par Mme Christine Giguère que l'école rembourse Mme Karine Comtois pour les dépenses reliées à la prise de photo : o Clés USB selon le nombre de commandes (1 maximum par famille) ♣ 5.00\$ l'unité o Enveloppes selon le nombre de commandes ♣ 45.00\$ pour 200 enveloppes o Papier cartonné selon le nombre de commandes ♣ 22.50\$ pour 250 o Développement des photos selon le nombre de commandes ♣ 50\$ pour forfait de 400 photos - Achat du logiciel Photoshop (possible que ce ne sera pas nécessaire) o Environ 115.00\$ - L'école fera imprimer (logo + année) sur le papier cartonné. - L'école s'occupe d'informer les parents des termes de la vente de photo. - Forfaits o 20.00\$ pour 1 enfant ♣ (1 clé USB + 1 photo de groupe + 1 photo individuelle) o 25.00\$ pour 2 enfants ♣ (1 clé USB + 2 photos de groupe + 2 photos individuelles) o 30.00\$ pour 3 enfants et + ♣ (1 clé USB + X photos de groupe + X photos individuelles) - L'école reçoit l'argent généré par les ventes. - Tous les revenus de vente sont remis à l'école (FDS) par Mme Karine Comtois sous forme de don.

CÉ-03-20-006

**APPROUVÉ À LA MAJORITÉ**

ii. Modification des règles de fonctionnements du SDG

Mme Audrey Brosseau demande à ce qu'il y ait une modification aux règlements concernant le SDG. Elle voudrait qu'un enfant qui est inscrit au SDG ne puisse pas prendre l'autobus de manière aléatoire.

Voici le changement demandé :

AUCUNE COMBINAISON SERVICE DE GARDE/AUTOBUS NE SERA PERMISE, SI L'ENFANT VA AU SERVICE DE GARDE, IL NE PRENDRA DONC JAMAIS L'AUTOBUS À MOINS D'UNE ENTENTE CLAIRE AVEC LA TECHNICIENNE.

Mme Angèle Brodeur demande si un enfant peut aller au SDG et prendre l'autobus selon des journées fixes. Pour ce faire, un parent devra donner un préavis de 2 semaines au SDG.

Il est proposé par Mme Karine Comtois de faire les changements dans la régie interne du SDG.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

c. Consultation – aucun point

d. Information

i. Formation du CE (obligatoire)

Mme Véronique Paré informe les membres du CÉ qu'ils doivent suivre une formation obligatoire du gouvernement sur internet. Cette formation se donne sous la forme de plusieurs capsules. M. Vincent Laporte met cette formation en pièce jointe.

Mme Véronique Paré demande s'il serait utile que monsieur Champagne du Centre de services scolaire vienne expliquer les rôles du CÉ. M. Vincent Laporte stipule que s'il reçoit des demandes à cet effet, le comité en reparlera au mois de février prochain.

ii. Bulletin (Régime pédagogique)

M. Vincent Laporte informe les membres du CÉ qu'en raison du COVID-19, certaines dates au calendrier scolaire ont été changées.

La première communication aura lieu le 20 novembre et les rencontres entre les parents et les enseignants se feront via Teams ou par téléphone. Par la suite, il y aura 2 bulletins au lieu de 3. Le 1er bulletin aura lieu le 22 janvier, alors que le second sera à la fin de l'année. Les 2 bulletins auront une valeur identique, soit de 50% chacun.

iii. Dons

Une citoyenne de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Mme Mireille Cousineau, a offert 127\$ à l'OPP. Cet argent, elle l'a amassé lors d'une vente de garage et elle veut qu'il serve à l'ensemble des élèves de l'école.

De plus, M. Manuel Paz, un surveillant de l'école, a donné un ballon de soccer à chacune des classes et a fourni 2 ballons supplémentaires pour l'ensemble de l'école.

iv. Trois journées pédagogiques supplémentaires

M. Vincent Laporte informe les membres du CÉ qu'il est en attente de 3 nouvelles dates de congé pédagogique. Ces congés auront lieu en décembre, janvier et février prochain. Lors de ces journées, les enseignants se verront offrir des services éducatifs

via des Teams. Le SDG sera gratuit, mais l'offre se fera selon les capacités du SDG à accueillir les élèves en fonction du nombre de surveillantes présentes.

v. Projet Bibliothèque

Dans les prochaines semaines, des commandes seront faites pour la bibliothèque. Près de 3 000\$ seront dépensés pour l'achat de mobilier et 200\$ en ce qui concerne les luminaires, la décoration et les étagères.

M. Vincent Laporte sollicite l'aide de l'OPP pour trouver de la peinture orange, mais pas fluo en aérosol. Cette demande a été faite par Mme Nathalie Ouellette.

10.0 Parole aux membres

a) Parents (OPP)

i. Mission (documents)

Mme Angèle Brodeur, représentante de la communication entre l'OPP et le CE, fait part aux membres du CÉ que le comité consultatif de l'OPP comprend, cette année, 8 parents de l'école. Leur mission est de répondre à des besoins touchant l'ensemble des élèves de l'école. Mme Isabelle Sévigny a été désignée pour en être la représentante.

ii. Bibliothèque

Pour l'instant, 10 parents volontaires ont donné leur nom afin d'aider Mme Nathalie Ouellette dans le réaménagement de la bibliothèque.

iii. Canettes

Mme Véronique Paré informe les membres du CÉ que, même en cette période de Covid-19, certains parents de l'école sont d'accord pour recueillir des canettes chez eux et aller les échanger afin de remettre l'argent à l'OPP pour des activités pour tous les élèves. Le CE statue que l'OPP peut amasser des canettes et remettre les sous par la suite au fur et à mesure.

CÉ-03-20-008

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

iv. Noël

Mme Angèle Brodeur veut savoir si l'école a besoin de l'OPP pour organiser la fête de Noël dans l'école. Mme Audrey Brosseau stipule qu'il est difficile de le figurer si longtemps d'avance. M. Vincent Laporte nous informe qu'il va s'asseoir avec le Conseil enseignant et qu'il va faire une demande d'aide à l'OPP, s'il y a lieu, par la suite. Pour l'instant, il est plus dans l'immédiat.

b) Représentant au comité de parents

Mme Véronique Paré informe le CÉ que lors du 1<sup>er</sup> Comité de parents, qui a eu lieu, il y a quelques semaines, il y a eu des élections pour le comité exécutif du comité de parents. Aussi, le territoire couvert par le Centre de services scolaire a été séparé en 5 districts et chacun des districts a un représentant au conseil d'administration de notre centre de services scolaire qui a été élu pour 2 ou 3 ans.

Elle veut que les membres du CÉ pensent à ce que le comité de parents peut apporter. La prochaine réunion de ce comité aura lieu le 4 novembre.

c) Représentant de la communauté

Pas d'information pour cette séance

d) Personnel de soutien

Pas d'information pour cette séance

e) Personnel professionnel

Pas d'information pour cette séance

f) Personnel enseignant

Mme Pamela Morier renseigne les membres du CÉ qu'une personne de soutien, du nom de Sylvie Lagacé, a été ajoutée à l'équipe-école pour 15 périodes par semaine. Mme Christine Giguère stipule que cette personne aide à tous les niveaux et voit aux besoins de chacun. Dans la classe de Mme Stéphanie Châtelain, Mme Sylvie Lagacé est présente 7 périodes par cycle ce qui lui permet de faire du 1/1 avec certains élèves. Selon elle, ceux-ci aiment beaucoup Mme Sylvie. Selon Mme Pamela Morier, tous les enseignants ont eu la chance de prendre cette mesure d'aide qui a été offerte via le conseil enseignant.

#### 11.0 Mot de la direction

M. Vincent Laporte appréhende le mois de novembre, car la fatigue commence à se faire sentir.

Le SDG s'est beaucoup adapté au cours des deux derniers mois.

Le personnel de l'école est de plus en plus en mesure de nommer ces besoins et de façon plus précise.

Il se dit entouré des bonnes personnes et les parents tendent vers le positif.

#### 12.0 Parole au public

Mme Julie Larivière a reçu beaucoup de courriels. Les parents trouvent que la communication est excellente.

#### 13.0 Autres points

Aucun point

#### 14.0 Levée de l'assemblée

**CÉ-03-20-009**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Christine Giguère et résolu que la séance soit levée à 21h02.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Directeur, Vincent Laporte

\_\_\_\_\_  
Présidente, Véronique Paré